

Presse Nationale

> Politique



Après un séjour en France, le Chef de l'État est rentré hier à Abidjan

Le Président de la République, Alassane Ouattara, est de retour sur les bords de la lagune Ebrié, après un séjour d'une semaine en France. Hier, son avion a atterri sur le tarmac de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Port-Bouët, aux environs de 21h40. Il a été accueilli au bas de l'échelle de coupée par le ministre d'État, secrétaire général de la Présidence, Patrick Achi, qui avait à ses côtés plusieurs autres membres du gouvernement. Au pavillon présidentiel où s'est installé le Chef de l'État, il n'a fait aucune déclaration à la presse. A noter qu'il avait à ses côtés son épouse, Dominique Ouattara, en compagnie de qui il avait effectué le voyage en France, le 26 février.



KKB et la représentante résidente du PNUD lancent un appel fort pour un scrutin apaisé

Au sortir d'une audience qu'il a accordée, jeudi 4 mars 2021, à son cabinet au Plateau, à la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Côte d'Ivoire, Carole-Flore Smereczniack, le ministre de la Réconciliation nationale, Kouadio Konan Bertin dit KKB a exhorté les populations à un scrutin législatif apaisé ce samedi 6 mars 2021. « Nous espérons que les élections législatives qui auront lieu dans ces deux jours à venir, vont réconcilier les gens au lieu de les diviser », a prié la représentante résidente du PNUD.



Observation des législatives du 6 mars : la CEI octroie 7 212 badges d'accréditations

« Votre présence dans les bureaux de vote permettra certainement de décourager des tentatives de fraudes, d'identifier des irrégularités et de fournir une mesure exacte de la qualité de l'élection. Nous vous encourageons à visiter le maximum de bureaux de vote. Nous souhaitons votre présence dans les lieux de consolidation des résultats de chacune des 205 circonscriptions électorales, jusqu'à la proclamation des résultats ». C'est la doléance formulée hier à l'endroit des observateurs des législatives par le 2^e vice-président de la Commission électorale indépendante (CEI), Alain Dogou. Il ressort qu'environ 50 structures ont été enregistrées pour observer l'intégrité du scrutin. 7 212 badges d'accréditations ont été délivrés aux observateurs.

> Economie



Action climatique et résilience : les organisations de la société civile renforcent leurs capacités

Kouaho Léopold, représentant du ministre de l'Environnement et du Développement durable, Pr Joseph Séka Séka, a présidé le 4 mars à Seen Hôtel, l'atelier de lancement du projet « Autonomiser les acteurs non étatiques locaux et les communautés vulnérables pour l'action climatique et la résilience ». Financé à hauteur de 200 000 dollars, soit environ 108 millions de FCFA par l'Institut mondial pour la croissance verte (Gggi), en partenariat avec la Fondation Open Society Initiative for West Africa (Osiwa), ce projet vise à renforcer les capacités des organisations de la société civile sur des thématiques telles que la lutte contre le changement climatique. Et surtout, à accroître l'autonomisation de la société civile et des organisations de plaidoyer en Côte d'Ivoire et au Sénégal pour une action climatique plus ambitieuse aux niveaux national et international.

> Société

Surveillance du territoire : la Côte d'Ivoire se dote d'un Bureau de lutte contre la fraude documentaire



Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé, a présidé, hier à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny, la mise en place d'un dispositif de répression contre les fraudeurs sur différents documents de voyage. Fruit de la coopération entre la France et la Côte d'Ivoire, le Bureau de lutte contre la fraude documentaire (Bfd), placé sous l'autorité de la Direction de la surveillance du territoire (Dst), a pour mission de détecter plus efficacement les fraudeurs et de démanteler les réseaux de passeurs et autres criminels. Vagondo Diomandé a fait remarquer que la fraude documentaire est un fléau dangereux qui contribue à l'immigration clandestine, aux trafics humains, aux arnaques en tout genre et au vol d'identité.



Phase 3 de l'opération "Agir pour les jeunes" : 31,5 millions FCFA remis à 70 jeunes à Sakassou

L'opération "Agir pour les jeunes" du ministère de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, a posé ses valises à Sakassou, le samedi 27 février 2021. Au total, 70 jeunes de cette localité ont été bénéficiaires des chèques qui leur permettront de financer leurs projets entrepreneuriaux. Cette opération qui est dans sa phase 3, touche les jeunes ou groupements de jeunes résidant sur l'ensemble du territoire. Globalement, la région du Gbêkê a bénéficié, dans le cadre du projet "Agir pour les jeunes", de 436,5 millions de FCFA pour 970 jeunes.



Coronavirus : après le début des vaccinations en Côte d'Ivoire les populations pressées de vouloir connaître leur statut

La campagne de vaccination contre le coronavirus a démarré en Côte d'Ivoire, le lundi 1er mars 2021, avec le vaccin AstraZeneca. Depuis lors, le constat est que le nombre de personnes qui se présentent dans les centres de dépistage croît. C'est ainsi que le mardi 2 mars 2021, il y a eu 2 251 échantillons prélevés, si l'on considère que chaque échantillon équivaut à une personne. Ce jour, 138 nouveaux cas de coronavirus ont été détectés. Le mercredi 3 mars 2021, le nombre d'échantillons a atteint 2 301. Ce jour, 356 nouveaux cas de covid-19 et 1 décès ont été enregistrés. Les populations sont nombreuses à vouloir avoir une idée nette de leur statut, avant d'aller se faire vacciner, si elles le désirent. Vu que la vaccination n'est pas obligatoire.

Vu sur le Net

> Politique



Législatives 2021 J-1 : voici les documents autorisés pour le vote, samedi

Les élections législatives se dérouleront sur tout le territoire national, le samedi 06 mars 2021. À cette occasion, les cartes d'électeurs non distribuées seront tenues à la disposition de leurs titulaires dans les bureaux de vote. Les pièces exigées pour leur retrait sont les suivantes : la CNI (orange), la CNI délivrée par l'ONECI, l'attestation d'identité, le récépissé d'enrôlement délivré par l'ONECI ou l'ex-ONI, le Certificat de nationalité. En plus de la carte d'électeur, les pièces ci-dessus citées sont également valables pour le vote. Il faut rappeler que, seules les personnes régulièrement inscrites sur la liste électorale peuvent prendre part au vote d'une part, et que pour le présent scrutin, le vote des personnes d'astreintes n'est pas autorisé, d'autre part.

> Economie



Secteurs de la pêche et de l'élevage en Côte d'Ivoire : des acquis probants en 2020, en dépit de la Covid-19, les couleurs de 2021 dévoilées

Malgré la Covid-19, la Côte d'Ivoire a réussi, en 2020, à tenir ses engagements nationaux et internationaux en matière de la pêche, de l'aquaculture et de l'élevage. Mieux, le gouvernement ivoirien, dans un environnement socioéconomique morose et fortement impacté par la pandémie, a su tirer son épingle du jeu en mettant en œuvre plusieurs réformes et programmes nationaux visant à promouvoir ces secteurs d'activités. Pour cette année 2021, il est prévu, la mise à disposition d'un fonds de 100 millions de FCFA destiné aux femmes pour la commercialisation du poisson. Les directeurs des productions d'élevage du ministère des Ressources animales et Halieutiques, de la pêche et l'aquaculture, des services vétérinaires, en ont donné les grandes lignes dans une note bilan de l'exercice écoulé ce lundi 03 février 2021.

> Société



Coronavirus : 691 nouveaux cas enregistrés, 208 nouveaux guéris et 2 nouveaux décès ce jeudi

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce jeudi 4 mars 2021, 691 nouveaux cas de Covid-19 sur 3 518 échantillons prélevés soit 19,6 % de cas positifs, 208 guéris et 2 décès. A la date du 4

mars 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 33 976 cas confirmés dont 32 245 personnes guéries, 196 décès et 1 535 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 432 695. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique invite le personnel de santé, les forces de défense et de sécurité et les enseignants à se présenter au centre de vaccination au Parc des sports de Treichville pour se faire vacciner gratuitement contre la Covid-19.

Agence de Presse

> Politique



Législatives ivoiriennes : la CEI juge la campagne "globalement satisfaisante"

La Commission électorale indépendante (CEI), institution chargée d'organiser les élections en Côte d'Ivoire, juge "globalement satisfaisante" la campagne pour les législatives qui s'est déroulée du 26 février au 4 mars 2021. "La période de campagne ouverte depuis le vendredi 26 février à 00 heure prend fin ce jour jeudi 04 mars à minuit. Elle se déroule de façon globalement satisfaisante", a déclaré Alain Dogou, 2e vice-président de la CEI, lors d'une rencontre avec des observateurs électoraux, jeudi.

> Economie



Le ministre Amédé Kouakou lance les travaux de bitumage à Toumodi-Angoda

Le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amédé Kouakou, a procédé au lancement des travaux de bitumage de l'axe Angoda-Toumodi en présence de sa collègue de la Culture et de la Francophonie, Raymonde Goudou Coffie. Longue de 12,5 km, cette voie coûtera plus de neuf milliards FCFA à l'Etat de Côte d'Ivoire et les travaux dureront quatre mois. A terme, la voie va permettre d'améliorer la mobilité, le cadre de vie des populations, le transport des biens et des personnes, a indiqué le ministre Amédé Kouakou.

> Société



Plusieurs projets sociaux inaugurés de la région de l'Iffou

Une série d'inaugurations de plus de 50 projets sociaux, d'un coup global d'environ 1,5 milliard de FCFA, a été réalisée dans plusieurs villages de la région de l'Iffou, par une délégation du ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, à l'initiative de sociétés pétrolières. L'objectif principal de cette visite de terrain qui a eu lieu mercredi 03 et jeudi 04 mars 2021, est de vérifier l'état d'avancement de ces projets qui visent à l'amélioration du cadre de vie des populations ivoiriennes et à la lutte contre la pauvreté.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvci.video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cigg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.